



BAC PRO TECHNICIEN D'USINAGE

APPRENDRE À

- Régler et conduire un moyen de production à commandes numériques
- Comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- Appréhender la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques d'une entreprise

Au sein

- d'entreprises possédant obligatoirement un parc de machines à commandes numériques avec des logiciels d'aide à la définition du produit (DAO), à l'élaboration d'un programme informatique (FAO) et au traitement de conformité du produit (MMT).
- d'entreprises de mécanique générale, de précision, d'équipements automobiles, de construction aéronautique, de transport aérien, de forage pétrolier, de recherche et de développement physiques et scientifiques.

QUALITÉS REQUISES

Esprit d'analyse critique / Esprit méthodique / Respect des consignes de sécurité / Sens du dialogue et de la communication / Esprit d'équipe / Connaissances techniques.

TÂCHES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONFIÉES À L'APPRENANT

- Préparer la fabrication (analyser les données relatives à la production, participer à la validation du processus général, à la gestion et l'organisation de production, à l'amélioration d'un processus de production)

- Lancer et suivre une production qualifiée : préparer de façon décentralisée des outils et outillages de production et contrôle, implanter ou transférer les données numériques, mettre en oeuvre des procédures d'ajustement et de suivi
- Réaliser en autonomie une fabrication : élaborer un processus d'usinage, un programme avec assistance informatique (FAO), installer et régler des outils et outillages et moyens de production, réaliser l'usinage des pièces et contrôler leur conformité
- Maintenir en état et remettre en fonctionnement le moyen de production (maintenance préventive et corrective, redémarrage du système de production suite à un arrêt ou à des aléas de production).

Les particularités du métier

En entreprise ou en atelier mécanique, le technicien maîtrise la mise en oeuvre de l'usinage par enlèvement de matière.

CONDITIONS D'ADMISSION

- **En 1^{ère} année** (classe de seconde)
 - Le jeune doit être âgé au minimum de 15 ans
 - Il doit être issu d'une classe de 3^{ème}.
- **En 2^{ème} année** (classe de première)
 - Le jeune doit être âgé de 16 ans.
 - Il doit être titulaire d'une certification de niveau 3 (BEP, CAP) en cohérence avec la formation visée ou être issu de classe de 2^{nde} ou de 1^{ère} techno. ou pro.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Conception de Produits Industriels
- BTS Industrialisation des Produits Mécaniques...

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- Technicien d'usinage ou d'atelier
- Animateur de production
- Chargé d'études/projeteur...



INSCRIPTION SITE DE BONDOUFLÉ

01 69 91 44 44 - industrie.b@fdme91.fr

Renseignements : www.facmetiers91.fr